



« D'ARGENT A L'ORME ARRACHÉ DE SINOPLE »

## Séance du Conseil Municipal du Jeudi 5 Décembre à 19h00

Étaient présents : BERTIN Valérie – BOURDENET Cédric – CHABOD Jérôme – DUBOIS-DUNILAC Nathalie – HUGEL Daniel – JEANNEROD Carole – JUNOD Hélène – MARGUET Alain – MARGUET Gilbert – MIGNARD Alexandre – NICOLET Pascal – VIENNET Elisabeth.

Étaient excusés : JAILLET Audrey – GIRARDET Valentin qui donne procuration à Daniel HUGEL – MAHON Catherine qui donne procuration à Nathalie DUBOIS-DUNILAC – GEORGE Patric (absent jusqu'au point n°13)

Monsieur NICOLET Pascal a été nommé secrétaire de séance  
Rédaction : Nathalie CAILLE

---

### 1. INTERVENTION DE M. CHRISTOPHE GUILLARD – PRESIDENT TENNIS CLUB GILLEY

Monsieur Christophe GUILLARD, Président du Tennis-Club de GILLEY, rappelle que les courts de tennis ont été aménagés il y a une quinzaine d'années et précise que, malgré leur entretien régulier assuré par le club local, ces courts sont « vieillissants » : de ce fait, la hauteur de fibre de quartz est en diminution sur le fond de court N°1.

M. GUILLARD présente les solutions de réfection de ce court proposées par deux sociétés :

- solution de réparation de la zone impactée sur 2m<sup>2</sup> environ pour un coût de 1 500 € HT
- solution de remplacement d'une zone complète de 80 m<sup>2</sup> pour un coût de 5 300 € HT

Par ailleurs, il conviendrait de prévoir un nettoyage plus approfondi et un traitement anti-fongique plus poussé que le traitement régulièrement appliqué, afin de stopper le verdissement et noircissement des terrains.

M. GUILLARD présente à cet effet les deux offres établies par deux sociétés :

- solution de nettoyage approfondie pour les 2 terrains pour un coût de 3 660 € HT
- solution de changement de quartz et nettoyage approfondi pour un coût de 15 000 € HT

Compte tenu de la capacité financière du club (budget annuel d'environ 5 000 €), M. GUILLARD sollicite auprès de la commune la prise en charge de ces dépenses comme sur la base de :

- La réparation de la zone de 2m<sup>2</sup> - 1 500 € HT
- Le nettoyage approfondi des 2 terrains – 3 660 € HT

Accord du Conseil Municipal pour une réalisation de ces travaux sur l'exercice 2025.

M. GUILLARD propose par ailleurs de remettre un paillage conséquent sur les arbres bordant les courts plutôt que de débroussailler, afin de limiter l'humidité sur les terrains.

## 2. PERMIS DE CONSTRUIRE – DECLARATIONS PREALABLES – DEMANDES DE TRAVAUX

- Permis de construire :

Nom - prénom	Adresse projet	Objet des travaux	Avis Commission Urbanisme *
SCI SMF - HENRIET Fabien	13 rue de l'Abbaye	Construction 9 garages	Favorable
RICART Françoise – LAMBERT Mickaël	6 rue des Pinsons	Construction maison d'habitation	Favorable

*\* sous réserve des observations émises par les services de la DDT du Doubs, pôle ADS Valdahon*

- Déclarations préalables :

Nom - prénom	Adresse projet	Objet des travaux	Avis Commission Urbanisme *
MAGNIN-FEYSOT Christophe	2 rue des Hirondelles	Pose panneaux photovoltaïques	Favorable
VORONEY David et Milène	3 rue du Mont d'Or	Pose de 5 vélux	Favorable
MAYE Pierre-Alain	16 avenue Maréchal Leclerc	Isolation extérieure façade	Favorable
FAIVRE Michel	4 allée des Lilas	Abri de jardin – mur de soutènement – 2 places parking	Favorable
RECEVEUR Andy	36 rue des Primevères	Construction d'une pergola	Favorable
MOUGNON Marc	9 rue des Rossignols	Rénovation façade	Favorable
HEITMANN Gilles	19 rue de l'Abbaye	Pose panneaux photovoltaïques	Favorable
MARGUIER Samuel	52 rue des Primevères	Pose panneaux photovoltaïques	Favorable
GOYET Alexia	Le Lava	Abri équidés	Favorable
SARL TOURISME LOISIR NATURE	2 bis rue Sainte Anne	Division foncière en vue de construire	Favorable

*\* sous réserve des observations émises par les services de la DDT du Doubs, pôle ADS Valdahon*

- Demandes de travaux :

Nom - prénom	Adresse projet	Objet des travaux	Avis Commission Urbanisme
ROGNON Gilbert	7 rue des Colombières	Construction clôture	Favorable
COLALILLO Adrien	11 rue des Aubépines	Construction mur	Favorable
BOLLE-REDDAT Elise - POURCELOT Samuel	32 avenue Jean de Lattre	Ouverture porte de service	Favorable
PAULIN Florian	8 rue de la Gare	Réfection façade	Favorable
VIVOT Valérie – MARGUET Sébastien	1 rue de la Joux	Réfection tuiles	Favorable

### 3. RENOVATION ENERGETIQUE SALLE POLYVALENTE – BILAN OPERATION

Le Maire présente un bilan de cette opération de travaux : le coût final de la rénovation énergétique de la salle polyvalente (travaux + maîtrise d'œuvre + divers) s'élève à 1 895 711.74 € HT.

Le plan de financement définitif est également présenté : le total des subventions accordées représente 62% du coût de la rénovation pour un montant total de 1 188 018.82 € ; il reste donc 707 692.92 € à charge de la commune de GILLEY.

### 4. AMENAGEMENT AVENUE JEAN DE LATTRE & RUE DE LA GARE – APPROBATION PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Le Maire rappelle que l'avant-projet sommaire d'aménagement de l'avenue Jean de Lattre et rue de la Gare dans sa version « HALLE » a été validé précédemment par le conseil municipal pour un montant estimatif s'élevant à 1 573 369.50 € HT.

La consultation des entreprises a été lancée 21 novembre 2024 via une procédure adaptée et une réponse des entreprises est attendue au plus tard le 19 décembre 2024.

A ce stade, le Conseil Municipal valide les coûts estimatifs de l'opération et le plan de financement prévisionnel qui en découle comme suit :

Objet dépense	Montant HT
Assistance à maîtrise d'ouvrage	9 870.00 €
Maîtrise d'œuvre	49 945.50 €
lot 1 VRD	1 085 382.50 €
lot 2 EV maçonnerie paysagère	313 231.00 €
lot 3 sanitaires publics	31 250.00 €
lot 4 halle bois	186 000.00 €
<b>Coût estimatif total :</b>	<b>1 675 679.00 €</b>

Co-financeurs	Subvention attendue
Etat - DETR / DSIL	200 000.00 €
Etat - Fonds Verts MOBILITES DURABLES (piste cyclable)	106 695.00 €
Etat - Fonds Verts COVOITURAGE	24 783.50 €
Etat - AAP VELO	92 940.00 €
Région BFC - Contrat TEA réfection place de la Gare	120 000.00 €
Région BFC - Contrat TEA liaisons douces	80 000.00 €
Département Doubs - OPSA	160 066.19 €
Département Doubs - contrat PAC volet B	54 000.00 €
Département Doubs - PISTES CYCLABLES	100 000.00 €
Département Doubs - AMENDES DE POLICE	12 250.00 €
<b>sous-total aides publiques :</b>	<b>950 734.69 €</b>
Commune de GILLEY - fonds libres / emprunt	724 944.31 €
<b>TOTAL :</b>	<b>1 675 679.00 €</b>

## 5. EMPRUNT BUDGET COMMUNAL 2024

Afin de financer les travaux d'enfouissement des réseaux rue de la Gare et la réhabilitation du local communal rue de la Joux, et après consultation des établissements bancaire, le Conseil Municipal décide de souscrire un emprunt d'un montant de 300 000 € auprès de la BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE selon les modalités suivantes :

Durée : 10 ans

Taux : 3.24%

Amortissement fixe du capital

Echéances trimestrielles : 9 930.00 € (1<sup>ère</sup> échéance) et 7 560.75 € (dernière échéance)

Frais de dossier : 360 €

## 6. OUVERTURE LIGNE DE TRESORERIE CAISSE D'EPARGNE

Le Maire propose d'ouvrir une ligne de trésorerie d'un montant de 400 000 €, afin de réguler les besoins ponctuels de trésorerie, et présente la proposition de la CAISSE D'EPARGNE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE :

- Montant : 400.000 €
- Durée : 1 an
- Taux : €str + marge 1,50%
- Paiement trimestriel des intérêts
- Frais de dossier : Néant
- Commission d'engagement : 0.25%

Accord du Conseil Municipal.

## 7. REPARTITION DES CHARGES DES ECOLES PUBLIQUES ACCUEILLANT DES ENFANTS DE L'EXTERIEUR

La loi prévoit une répartition entre les communes des charges des écoles publiques accueillant des enfants de l'étranger (hors commune).

Jusqu'à présent, aucune participation n'était réclamée :

- Ni par les communes alentours accueillant des enfants de GILLEY
- Ni par la commune de GILLEY accueillant des enfants des communes alentours à l'école de GILLEY

Pour plus de clarté entre les communes et après échanges avec les collectivités alentours, il est proposé de fixer désormais une participation au niveau des communes de la communauté de communes.

Le Maire propose de se fixer sur les tarifs pratiqués par la ville de PONTARLIER à savoir :

- 215 € pour un enfant de primaire
- 283 € pour un enfant de maternelle

Accord du Conseil Municipal.

## 8. PARTICIPATION 3 MEMBRES AU 106<sup>ème</sup> CONGRES DES MAIRES

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge les frais d'inscription et d'hébergement d'une délégation de 3 membres de la commune se rendant à Paris pour participer au 106<sup>ème</sup> Congrès des maires.

## 9. ASSIETTE – DEVOLUTION ET DESTINATION DES COUPES 2025

Le Maire présente les coupes prévues par l'ONF sur l'année 2025 : coupe sanitaire rase sur la parcelle 36 – coupe régénération sur la parcelle 40 et coupe amélioration sur la parcelle 47 pour un volume total estimé de 615 m<sup>3</sup>.

Accord du Conseil Municipal sur cet état d'assiette.

## 10. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024 – COMPLEMENT

Sur proposition de la Commission dédiée, le Conseil Municipal décide l'octroi des subventions aux associations ci-dessous en complément de celles octroyées lors du précédent du conseil municipal du 3 octobre 2024 (en attente d'informations de la part des associations) :

A.C.C.A Gilley	100 €
La Pétanque du Saugeais	200 €
Société de Pêche	400 €

## 11. DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES 2024

Afin de permettre le règlement des dernières factures sur l'exercice 2024, il convient de procéder à quelques ajustements au niveau des crédits. A cet effet, le Conseil Municipal valide les révisions de crédits présentés concernant :

- le budget Restaurant à hauteur de 3 800 €
- le budget communal à hauteur de 16 800 €

## 12. TARIFS PERISCOLAIRE – MICRO CRECHE 2025

Le Conseil Municipal fixe les tarifs de ces structures à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 comme suit :

### ■ Pêriscolaire :

	Quotient 1 (0-999)	Quotient 2 (1000- 1499)	Quotient 3 (1500- 1999)	Quotient 4 (2000- 2499)	Quotient 5 (+ 2500)
Garde 6h45 – 7h30	2.09 €	2.24 €	2.65 €	3.01 €	3.32 €
Garde 7h30 – 8h30	2.70 €	2.91 €	3.47 €	3.83 €	4.18 €
Forfait midi (repas en plus)	3.77 €	4.54 €	5.20 €	5.87 €	6.53 €
Garde 16h30 – 17h30	3.88 €	4.28 €	4.95 €	5.56 €	6.22 €
Garde 17h30 – 18h30	2.70 €	2.91 €	3.47 €	3.83 €	4.18 €

### ■ Accueil de loisirs :

	Quotient 1 (0-999)	Quotient 2 (1000- 1499)	Quotient 3 (1500- 1999)	Quotient 4 (2000- 2499)	Quotient 5 (+ 2500)
Journée Centre de Loisirs	17.34 €	21.93 €	23.66 €	25.50 €	27.34 €
½ journée Centre de Loisirs (matin ou	9.69 €	10.97 €	11.83 €	12.75 €	13.67 €

Prix des repas pour le pêriscolaire et l'accueil de loisirs : 4.25 €

### ■ Crèche « Let Minyos » :

	Quotient 1 (0-999)	Quotient 2 (1000- 1499)	Quotient 3 (1500- 1999)	Quotient 4 (2000- 2499)	Quotient 5 (+2500)
Tarif horaire accueil régulier	7.90 €	8.30 €	8.80 €	9.20 €	9.35 €
Tarifs horaire accueil occasionnel	4.15€				

### 13. DEMANDE ACHAT TERRAIN AISANCE PARCELLE AB N°155P PAR M. SEBASTIEN RENAUD

Le Maire présente la demande de Monsieur Sébastien RENAUD – 11 bis grande rue – 25500 MORTEAU, qui souhaite se porter acquéreur d'une parcelle de terrain communal attenant à sa propriété sise 4 Place de l'Union dans le cadre de travaux d'aménagement d'une partie habitation à son bâtiment artisanal.

La Commission municipale s'est rendue sur place et a émis un avis favorable à la vente d'une partie de la parcelle cadastrée section AB N°155.

Accord du Conseil Municipal, à la majorité des voix (9 pour, 5 contre, 1 abstention) selon les modalités suivantes : 25€ le m<sup>2</sup> - frais de délimitage à la charge de l'acquéreur.

### 14. PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION TEMPS DE TRAVAIL ADJOINTS TECHNIQUES

Monsieur Patric GEORGE présente les demandes d'augmentation de durée hebdomadaire de deux agents, suite à l'ouverture d'une classe supplémentaire au sein de l'école maternelle :

- Mme Martine SUAREZ-INFUESTA – adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe actuellement à 21/35<sup>ème</sup> – passerait sur un poste à 21.74/35<sup>ème</sup>
- Mme Lucie BEAULIER – adjoint technique actuellement à 13/35<sup>ème</sup> – passerait sur un poste à 14.15/35<sup>ème</sup>.

Le Conseil Municipal valide ces modifications à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2024.

### 15. PERSONNEL COMMUNAL – ADOPTION REGLEMENT INTERIEUR

Monsieur Patric GEORGE rappelle que le règlement intérieur a pour objectif de définir les règles de fonctionnement de l'organisation du travail et des relations sociales (droits, obligations, responsabilités et consignes de sécurité à respecter...). C'est un outil de communication interne pour garantir une connaissance partagée des informations.

Le Conseil Municipal adopte les dispositions du règlement intérieur.

### 16. PERSONNEL COMMUNAL – ADHESION CNAS

Monsieur Patric GEORGE présente le projet d'adhésion de la collectivité au Comité National d'Action Sociale (CNAS) qui propose des prestations sociales en faveur du personnel de la commune de GILLEY.

Le Conseil Municipal est favorable à cette adhésion à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et désigne Monsieur Patric GEORGE en qualité de délégué élu et Madame Nathalie CAILLE en qualité de délégué agent.

## 17. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

### ■ COMMISSION BOIS FORETS :

Monsieur Jérôme CHABOD informe le conseil municipal que 334 m<sup>3</sup> ont été vendus à la scierie GREGOIRE pour un montant de 17 263 € lors de la vente de bois du 15 novembre 2024.

Monsieur Alain MARGUET dresse un compte-rendu de l'assemblée générale de la COFOR du 14 septembre 2024 à Valdahon à laquelle il a assisté ; pour rappel, notre commune adhère à l'association des Communes Forestières qui accompagne les collectivités dans leurs projets bois-forêts et proposent des formations aux élus dans le domaine de la gestion des forêts communales.

### ■ COMMISSION ETUDE DE FAISABILITE NOUVELLE ECOLE :

Madame Nathalie DUBOIS-DUNILAC informe le conseil municipal du souhait des parents élus au conseil d'école de modifier la composition du groupe de travail « étude de faisabilité nouvelle école » afin d'intégrer les parents nouvellement élus et d'acter le départ d'un parent non élu.

Par conséquent, il est acté que Mesdames Clémence BILLOD et Milène VORONEY font désormais partie de ce groupe de travail tandis que Mme Vanessa OLEK quitte ce groupe.

Les membres de cette commission sont par ailleurs invités à participer à la visite de l'école de MALBUISSON le samedi 14 décembre 2024 (école construite aux normes BBC).



**Entre Doubs & Loue**  
Communauté de Communes

### ■ COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE DOUBS ET LOUE :

(précédemment dénommée communauté de communes de Montbenoît)

Madame Elisabeth VIENNET présente les principaux points évoqués lors du dernier conseil communautaire, le 2 décembre 2024 :

- Les tarifs assainissement 2024 ont été reconduits pour l'année 2025 sans changement
- La communauté de communes a décidé de lancer l'étude « schéma directeur de l'eau » sur l'ensemble du territoire, malgré l'incertitude de l'obligation de transfert de la compétence Eau au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Retrouvez l'actualité communautaire sur le site <https://www.cc-montbenoit.fr/>

## ■ POINT SUR RESIDENCE SENIORS « KALIA » :

Le Maire indique que le projet de résidence seniors se poursuit. Lors de la dernière réunion avec KALIA, le 26 novembre dernier, les plans ont été présentés à la Commission.

La résidence est prévue pour accueillir 14 logements pour seniors et deux cellules commerciales. La signature du compromis de vente sera possible début 2025.



## ■ COMMISSION COMMUNICATION :

Monsieur Daniel HUGEL précise que l'impression des comptes-rendus de conseil et de distribution dans toutes les boîtes aux lettres des habitants coûte environ 1 000 € par compte-rendu pour les 850 exemplaires édités après chaque réunion de conseil. Sachant qu'il y a en moyenne 8 comptes-rendus par an, cela représente un coût annuel de 8 000 €.

Afin de continuer à informer régulièrement la population, il est proposé de continuer à élaborer un compte-rendu après chaque réunion de conseil.

Toutefois, afin de réduire le coût et avec la volonté de réduire notre consommation de papier, à compter de janvier 2025, ce document ne sera plus imprimé en 850 exemplaires ni distribué dans chaque boîte aux lettres. Il continuera d'être diffusé via l'application « Panneau pocket » et sur le site internet [www.gilley.fr](http://www.gilley.fr).

Par ailleurs, et pour permettre l'information auprès des habitants n'ayant pas accès à ces nouvelles technologies, il sera mis à disposition des habitants auprès du secrétariat de mairie et de France Services.

Le présent compte-rendu est donc le dernier à être distribué sous cette forme dans toutes les boîtes aux lettres...



## ■ COMMISSION CULTURE :

Monsieur Daniel HUGEL informe que la dernière séance d'ECRAN MOBILE (diffusion le 3 décembre 2024 du film « Monsieur Aznavour ») a enregistré 65 entrées.

Le spectacle proposé par la compagnie « VORACES » à destination des enfants a été apprécié par plus de 70 personnes.

Prochaines dates à retenir : du 15 février au 15 mars 2025 se déroulera la 4<sup>ème</sup> édition du Sadjet Festival qui accueillera 4 troupes théâtrales (DELUZ – PIERREFONTAINE LES VARANS – VERCEL – VALDAHON) qui assureront chacune 2 représentations chaque week-end.

## 18. AFFAIRES DIVERSES

### ■ COURRIER A LA SNCF / MAISONNETTE PASSAGE A NIVEAU 39 :

Le Maire donne lecture du courrier adressé par Messieurs Albert VIENOT et Jacky BOILLOT à la SNCF, qui sollicitent la cession à l'euro symbolique de la maisonnette de garde-barrière située au passage à niveau n°39 (les Vies de Vennes).

Au nom du mouvement pour la défense du patrimoine local, ils projettent la restauration de ce bâtiment « afin de lui redonner vie et l'affecter à des activités culturelles et associatives. Ce projet inclut la création d'une maison des associations ou d'un musée de la vie locale, au fil du temps, avec et en particulier, un hommage à l'histoire ferroviaire gilloise et sur impact sur la vie économique de notre village ».

Ce courrier a été adressé le 15 novembre au service Immobilier de la SCNF à DIJON, avec copie pour information à la mairie.

### ■ REQUETE DEPOSEE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF / MODIFICATION PLU :

Le Maire indique qu'un recours a été déposé le 8 novembre 2024 par l'indivision PERREY suite à l'approbation de la modification de droit commun n°2 du PLU de GILLEY. La commune de GILLEY a fait appel, dans le cadre de son contrat de protection juridique, à Maître Estelle BROCARD pour la représenter dans cette affaire.

### ■ VŒUX DU MAIRE 2025 :

Le Maire informe le conseil municipal que les vœux de la municipalité se dérouleront le vendredi 24 janvier 2024 à 19h00 à la salle polyvalente.

La séance est close à 22 heures 15.

Le Maire,  
Gilbert MARGUET





## ETAT CIVIL

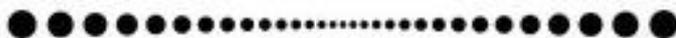


### NAISSANCES

Logan PAULIN  
Johanna NICOLET  
Gabriel MELIN

20 octobre  
21 novembre  
10 décembre

BESANCON  
PONTARLIER  
PONTARLIER



### ■ FERMETURES FETES DE FIN D'ANNEE :

- L'Agence Postale Communale et France Services seront fermés le jeudi 26 décembre 2024 et le jeudi 2 janvier 2025.



- Le secrétariat de mairie aménage ses horaires pour la période du 26 décembre 2024 au 5 janvier 2025. Durant cette période, le secrétariat sera ouvert de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 uniquement les :
  - vendredi 27 décembre
  - lundi 30 décembre
  - vendredi 3 janvier



### ■ RALLYE DAKAR :

Monsieur Aurélien BOUCHET et Madame Elisa HUGUENIN, domiciliés sur notre commune, participeront au mythique « Rallye Dakar ». L'édition 2025 débutera par une étape de prologue le 3 janvier prochain et se terminera après 14 jours de course dans le désert d'Arabie Saoudite le 17 janvier.

Nos encouragements à ce couple qui participera à cette course dans la catégorie CHALLENGER (auto) sous le dossard 342 !



## ■ REMISE CHEQUE OCTOBRE ROSE :

Suite à la soirée du 4 Octobre 2024 organisée en lien avec les associations locales autour de la prévention contre le cancer du sein, un chèque de 2 300 € a été remis à ONCODOUBS – association basée sur Orchamps-Vennes qui propose des soins de supports gratuits aux malades du cancer.

*Merci!*

Un grand merci aux associations locales mobilisées ainsi qu'à tous les participants et généreux donateurs !

## ■ RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL :

Les services techniques procéderont au ramassage des sapins de Noël à compter du lundi 6 janvier 2025.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de :

- vous inscrire auprès du secrétariat de mairie (tél : 03.81.43.32.00 – mail : [mairie@gilley.fr](mailto:mairie@gilley.fr)) en précisant votre nom et votre adresse
- de déposer le sapin (sans sac ni décoration) sur le trottoir ou au bord de la chaussée.



*Jour férié*



MERCREDI 25 DÉCEMBRE



La collecte des bacs verts et jaunes sont reportées  
au **Samedi 28 Décembre 2024**



**Mardi 24 décembre 2024**

**Les déchèteries sont fermées !**



**Judi 02 janvier 2025**

**Les déchèteries sont ouvertes !**





# SORTIR À GILLEY ESPACE DONZEL



## EN FANFARE

Cinéma Tout public

1h 44min | Comédie, Comédie dramatique, Drame  
De Emmanuel Courcol  
Avec Benjamin Lavernhe, Pierre Lottin, Sarah Suco

Thibaut est un chef d'orchestre de renommée internationale qui parcourt le monde. Lorsqu'il apprend qu'il a été adopté, il découvre l'existence d'un frère, Jimmy, employé de cantine scolaire et qui joue du trombone dans une fanfare du nord de la France. En apparence tout les sépare, sauf l'amour de la musique. Détectant les capacités musicales exceptionnelles de son frère, Thibaut se donne pour mission de réparer l'injustice du destin. Jimmy se prend alors à rêver d'une autre vie...

000000  
20h00  
Mardi  
28/01

## SADJET FESTIVAL

000000  
20h30  
chaque  
Samedi

000000  
15h00  
chaque  
Dimanche

Théâtre

15/02 au 09/03

Ce festival a pour objectif de mettre en lumière les diverses associations et compagnies culturelles locales. Les trois premières éditions ont connu un véritable succès, abordant des thèmes variés tels que le théâtre, l'humour, les chorales et les groupes vocaux. Pour cette quatrième édition, nous avons décidé de mettre à nouveau à l'honneur le théâtre amateur.

Nous sommes enchantés d'accueillir, les troupes de Vercel, Deluz, Pierrefontaine les Varans et Valdahon, chacune disposant d'un week-end pour deux représentations. Ensemble, faisons vibrer Gilley au rythme du théâtre amateur et célébrons la culture dans toute sa splendeur. Nous avons hâte de vous accueillir et de partager avec vous ces moments précieux.

À très bientôt au SADJET FESTIVAL !

8€

5€

SADJET FESTIVAL GILLEY

THEÂTRE AMATEUR

LES DEUX FOICETTES 15-16 FÉVRIER  
VERCEL

21-22 FÉVRIER LES MONTOILLOTS  
DELUZ

LES PIERRES FONT SCÈNE 1-2 MARS  
PIERREFONTAINE LES VARANS

8-9 MARS LES ARTS SCÈNE  
LE VALDAHON

ESPACE DONZEL  
SAMEDI 20H30 - DIMANCHE 15H00  
Infos et réservations [www.gilley.fr](http://www.gilley.fr)

[www.gilley.fr](http://www.gilley.fr)

Restez informé avec nos différents supports

panneau pocket Facebook et Instagram @sortiragilley



# SORTIR À GILLEY

## MANIFESTATIONS



**Petit Nouvel An**  
DU COMITÉ DES FÊTES  
**SAMEDI | 4 | JANVIER**  
**17H-21H**  
**TARTINES CHAUDES**  
**VIN CHAUD**  
**GALETTE GÉANTE**  
**FEUX D'ARTIFICES 20H**  
**PLACE DE LA MAIRIE DE GILLEY**  
**SOUS CHAPITEAU**

## VISITES NOCTURNES ABBAYE DE MONTBENOÎT

Judis 26 décembre  
et 2 janvier à 17h.

Visite de l'Abbaye (église, cloître médiéval, cachot), visite du Musée de la République du Saugeais et moment convivial dans l'ancienne cuisine des moines.

**Tarif** : 6€ par adulte + 2€ de participation pour l'animation-dégustation.

Réservation obligatoire avant le mercredi midi au 03 81 38 10 32 ou 03 81 46 48 33.



**BAL du 1er JANVIER**  
**à GILLEY**  
exceptionnellement  
A PARTIR de 23H  
ENTRÉE 10 €  
AVEC L'ORCHESTRE  
**HAPPINESS** ET **DJ DIDICH**  
Organisé par le FC Libremont Arçon

**Tournoi de futsal de l'ESSE**  
5 joueurs (dont 1 femme) + 2 remplaçants  
100€ /équipe (avec 5 repos)  
Trophée Buvette  
Tombola  
Lots pour toutes les équipes  
Inscription :  
Mail : [chernant.esse@gmail.com](mailto:chernant.esse@gmail.com)  
Sms : 06.80.56.12.83  
26 JANVIER 2025  
GYMNASÉ DE GILLEY  
30 équipes max  
ES Espérance Entre Villageois

[www.gilley.fr](http://www.gilley.fr)



Restez informé avec nos différents supports

panneau pocket



Facebook et Instagram



@sortiragilley

